

LES RECOMMANDATIONS DE DÉCEMBRE 2024

Le Comité d'orientation recommande une évolution du dispositif actuel afin de clarifier le statut des documents dans HAL en veillant à ce que chaque document soit systématiquement associé à une licence. Il propose également de simplifier la procédure et d'accompagner le choix de licence pour les chercheurs.

Les recommandations suivantes concernent les fichiers de type « article dans une revue », « communication », « poster », « recueil de conférences », « preprint », « rapport », « thèse », « HDR », « ouvrage », « chapitre d'ouvrage », « n° spécial de revue », « cours ».

1. Gestion des fichiers existants

Ajouter automatiquement l'autorisation accordée lors du dépôt du fichier dans le champ « licence » des métadonnées.

2. Gestion des futurs dépôts de fichiers dans HAL

- > Rendre obligatoire le choix d'une licence dans le formulaire de dépôt ;
- > Ne présélectionner aucune licence par défaut ;
- > Placer la licence CC BY en tête de la liste déroulante des options, la recommandant ainsi comme choix privilégié ;
- > Accompagner chaque option de licence d'une description claire et concise des droits et obligations associées afin de garantir un choix éclairé ;
- > Mettre en place un accompagnement spécifique des déposants pouvant inclure une FAQ pédagogique, expliquant l'importance du choix de licence pour la diffusion et la réutilisation des travaux scientifiques.

3. Communication et coordination avec l'Assemblée des partenaires

Informers l'Assemblée des partenaires HAL avant tout déploiement de cette évolution, afin de prendre en compte d'éventuelles difficultés imprévues et de prévenir une gestion trop différenciée de l'accompagnement et de la formation des chercheurs.